

de la Communauté de Communes  
**DE LA VALLEE D'OSSAU**  
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

**DELIBERATION n°2018/78**

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	29

L'An deux mille dix-huit et le mardi 25 septembre à 20 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 11 septembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

**Présents titulaires** : Mmes MOURTEROT, BERGES, CLAVIER, HELIP, TOUTU, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, MARTIN, CARRERE, DOUX, MASONNAVE, CASADEBAIG, DUCHATEAU, LABERNADIE, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ, GARROCCQ.

**Présents suppléants** : M. BRAUD, CASAU

M. PAROIX donne procuration à M. BARBAN  
M. VISSE donne procuration à M. MARTIN  
M. MOUNAUT donne procuration à M. CASADEBAIG  
Mme BARRAQUE donne procuration à M. LABERNADIE  
M. ALBIRA donne procuration à M. SANZ



**Secrétaire de séance** : M. BARBAN

**OBJET : CULTURE - PLAN DE FINANCEMENT CENTRE D'ART ET DE CULTURE : LE PREAU**

**RAPPORTEUR : ISABELLE BERGES, VICE-PRESIDENTE**

Il est rappelé le vote en Conseil Communautaire du 24 janvier 2017 du projet de restructuration de l'ancienne école communale d'Iseste afin d'y créer un Centre d'art et de Culture.

Pour rappel le projet porte sur la réhabilitation de deux bâtiments existants et d'une création d'un volume en extension en lieu et place du préau pour une surface totale de près de 450 m<sup>2</sup> afin d'y créer un lieu dédié à l'enseignement, à l'éducation artistique et à la diffusion des œuvres. Le Centre culturel appelé « Le Préau » abritera l'Ecole de Musique de la Vallée d'Ossau installée aujourd'hui provisoirement dans des locaux sur Arudy.

La délibération du 24 janvier 2017 présentait un plan de financement prévisionnel, basé sur la présentation de premières esquisses réalisées par le cabinet d'architecture ACTA, avec un coût d'objectif de 623 134 euros HT.

Suite aux avancées du projet, sur la base de l'APD, du programme et des esquisses du Permis de Construire déposé en mairie le 18 juillet dernier, le nouveau montant est estimé 795 212 à euros hors taxe (comprenant l'équipement mobilier).

**PROJET CENTRE D'ART ET DE CULTURE DE LA VALLEE D'OSSAU  
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

DEPENSES	HT (€)	RECETTES (€)	HT (€)
TRAVAUX	649 453,00	ETAT – DETR	150 000,00
IMPREVUS	16 000,00	PARC NATIONAL PYRENEES	40 000,00
HONORAIRES Architecte et Bureau d'études	57 229,00	DEPARTEMENT	150 000,00
MISSION DIAGNOSTIC	1 800,00		
MISSION DIAGNOSTIC INTERMEDIAIRE	4 800,00		
DOSSIER FINAL	1 800,00	AUTOFINANCEMENT	455 212,00
HONAIRES BC	6 360,00		
HONORAIRES SPS	2 440,00		
MISSION DAT	1 830,00		
MISSION ETUDE DE SOL	3 500,00		
EQUIPEMENT/MOBILIER	50 000,00		
<b>Montant total</b>	<b>795 212,00</b>		<b>795 212,00</b>

Le rapport entendu,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, (1 ABSTENTION : Mme MOURTEROT)**

**APPROUVE** le projet d'investissement sur la base du coût d'objectif de 795 212,00 euros HT,

**ARRETE** le plan de financement du projet,

**SOLLICITE** les subventions les plus élevées possibles auprès des partenaires suivants :

- ✓ Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques
- ✓ Etat dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux
- ✓ Parc national des Pyrénées.

Le Président,



Jean-Paul CASAUBON

